



SIAH du bassin versant de la Vimeuse (Siren : 200080620)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Gamaches
Arrondissement	Abbeville
Département	Somme
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	03/04/2018
Date d'effet	03/04/2018

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. Nicolas PLE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	80220 GAMACHES
Téléphone	
Fax	
Courriel	mairie.vismes@orange.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	8 205
Densité moyenne	65,09

Périmètres

Nombre total de membres : 19

- Dont 15 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
80	Aigneville (218000073)	900
80	Biencourt (218000990)	137
80	Bouillancourt-en-Séry (218001162)	567
80	Cerisy-Buleux (218001758)	273
80	Framicourt (218003291)	185
80	Frettemeule (218003481)	325
80	Gamaches (218003580)	2 694
80	Le Translay (218007193)	253
80	Maisnières (218004752)	521
80	Martainneville (218004919)	434
80	Ramburelles (218006229)	277
80	Rambures (218006237)	356
80	Saint-Maxent (218006690)	389
80	Tilloy-Floriville (218007128)	399
80	Vismes (218007607)	495

- Dont 4 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
76	CC des Villes Soeurs (247600588)	CC
80	CC du Vimeu (200070944)	CC
76	CC interrégionale Aumale - Blangy-sur-Bresle (200069722)	CC
80	CC Somme Sud-Ouest (200071181)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 3

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) <i>programmes de travaux d'entretien et d'aménagement du lit de la Vimeuse, l'élaboration des projets d'exécution de ces travaux et leurs réalisations. L'étude des problèmes hydrauliques constatés sur le lit de la Vimeuse</i> Par substitution - Autres actions environnementales <i>L'étude des problèmes d'érosion des sols et le ruissellement. La réalisation des actions ou travaux contribuant à la lutte contre les problèmes hydrauliques, l'érosion des sols et le ruissellement, à l'exclusion de ceux résultant du ruissellement d'eaux issues de zones urbanisées ou de voirie. (Le syndicat) n'assure la maîtrise d'ouvrage des travaux ci-dessus que lorsqu'ils présentent un intérêt général au sens de l'article L. 211-7 du Code de l'Environnement. : - la communauté de communes des Villes Sœurs pour la commune suivante (sur les 28 communes qui la composent au 1er janvier 2018) :</i>

GAMACHES, - la communauté de communes interrégionale Aumale Blangy sur Bresle pour les 9 communes suivantes (sur les 44 communes qui la composent au 1er janvier 2018) : BIENCOURT, BOUILLANCOURT-EN-SERY, FRETTEMEULE, MAISNIERES, MARTAINNEVILLE, RAMBURELLES, SAINT-MAXENT, TILLOY-FLORIVILLE et VISMES, - la communauté de communes du Vimeu pour la commune suivante (sur les 25 communes qui la composent au 1er janvier 2018) : AIGNEVILLE, - les communes (4) de CERISY-BULEUX, FRAMICOURT, LE TRANSLAY et RAMBURES. Surveillance de l'ensemble du réseau hydrographique en liaison avec l'administration chargée de la police de l'eau : - les communes (15) d'AIGNEVILLE, BIENCOURT, BOUILLANCOURT-EN-SERY, CERISY-BULEUX, FRAMICOURT, FRETTEMEULE, GAMACHES, LE TRANSLAY, MAISNIERES, MARTAINNEVILLE, RAMBURELLES, RAMBURES, SAINT-MAXENT, TILLOY-FLORIVILLE et VISMES.

A la carte : La compétence a été conservée par : CC du Vimeu, CC Somme Sud-Ouest, Communauté de Communes interrégionale du Gros Jacques, CC interrégionale Aumale - Blangy-sur-Bresle
Par substitution

Autres

- Autres

Le syndicat peut en outre organiser toutes rencontres, réunions ou visites qu'il juge utiles au diagnostic d'un problème hydraulique et assurer la recherche de financements nécessaires à la réalisation des travaux d'entretien, des études et des travaux d'aménagement hydraulique.

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)